

Journal des traducteurs Translators' Journal

Société des Traducteurs et Interprètes du Canada

Volume 8, Number 3, 3e Trimestre 1963

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1061016ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1061016ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (print)

2562-2994 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

(1963). Société des Traducteurs et Interprètes du Canada. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 8(3), 84–85. <https://doi.org/10.7202/1061016ar>

Tous droits réservés © Les Presses de l'Université de Montréal, 1963

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>



This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

L'ACTUALITÉ



SOCIÉTÉ DES TRADUCTEURS ET INTERPRÈTES DU CANADA

Lors du récent congrès de la FIT, tenu à Dubrovnik (Yougoslavie) du 31 août au 7 septembre, la STIC était représentée par un délégué officiel, M. Marcel Paré, de Publicité Services (Montréal), et par un observateur, le Dr Hoerter, de Vancouver.

Comme c'est souvent le cas pour les grands congrès internationaux, les sessions de travail n'ont pas toujours apporté des résultats concrets. On a longuement parlé de la Charte du traducteur, parfois pour n'en rien dire; mais c'est encore dans ce domaine que les travaux ont été le plus précis. Le comité de la Charte a beaucoup apprécié les remarques constructives proposées par l'équipe canadienne au cours de 1962, et qui ont été largement incorporées au nouveau texte. Malgré tout, il est resté une antinomie de principe entre les traducteurs presque exclusivement littéraires qui avaient lancé les premiers l'idée d'une charte, et les traducteurs professionnels ou techniques, qui auraient voulu un texte beaucoup plus sobre, faisant état non seulement des droits mais aussi des devoirs du traducteur. Finalement, il a été décidé de confier à un autre comité le soin de poursuivre l'étude d'un texte assez court, sur lequel pourrait se faire l'unanimité.

M. Paré faisait partie d'une commission de la formation du traducteur, et il eut l'occasion de présenter le point de vue canadien, rappelant la double nécessité d'une formation pratique et d'une formation linguistique générale antérieure; là encore, le Canada a pu apporter des éléments précis que l'expérience des délégués belges a pleinement confirmés. Il est certain que les techniques de formation, dans le cas des traducteurs, doivent être variées pour préparer les candidats à l'éventail incroyablement vaste des situations linguistiques auxquelles ils auront à faire face. L'expérience pratique, apprise en traduisant dans des maisons de traduction, ou dans des services spécialisés de certaines grandes administrations, est irremplaçable et probablement la seule pierre de touche qui puisse éclairer les futurs employeurs. Mais, en même temps, cette technique ne doit pas se greffer sur une culture insuffisante, surtout dans le domaine lexical et stylistique de la langue maternelle, et c'est là que réside la plus grande difficulté. L'idéal serait de joindre à une culture très poussée une expérience très vaste: c'est ce qui se produit chez les traducteurs chevronnés, qui ont passé leur vie à mettre au point cette double excellence. Malheureusement, les réussites parfaites sont rares, et les jeunes veulent trop souvent grimper trop rapidement les échelons des salaires et des responsabilités. Un grand nombre de postes vacants à Ottawa vient confirmer la difficulté de recruter de bons traducteurs — et encore plus

de bons interprètes. Et comme tout texte suppose une connaissance par l'intérieur de la situation, ce n'est pas forcément en important massivement des traducteurs de l'extérieur que le problème sera résolu.

Le congrès de Dubrovnik a donc été relativement utile, surtout pour préciser certains points de détail, pour redonner une activité nouvelle au comité de rédaction et de direction de *Babel*, pour préparer une meilleure Charte. Mais surtout, comme tous les congrès, il aura permis un échange utile d'information, des contacts entre les diverses délégations, et la reconnaissance de points de vue communs entre, par exemple, les traducteurs américains, britanniques et canadiens. L'organisation matérielle fut assez bonne : la ville est belle, et le congrès se tenait précisément dans la partie la plus ancienne et la plus pittoresque de Dubrovnik. Les Yougoslaves se sont montré des hôtes agréables, particulièrement les jeunes, résolument modernes en opposition marquée avec les habitudes plus traditionnelles des générations de plus de 40 ans.

M. Paré annonce un rapport détaillé sur le congrès, qui sera présenté au Conseil des Arts du Canada, grâce auquel il a pu effectuer ce long voyage. Nous prendrons connaissance de ce rapport avec intérêt, et le *Journal* pourra en diffuser le contenu. Qu'il soit permis ici au bureau de la STIC de remercier très vivement le Conseil des Arts de cette bourse de voyage, qui prouve bien l'intérêt que l'on porte en haut lieu à tout ce qui touche à l'expression du bilinguisme au Canada.



¶ PUBLICATION DES TRAVAUX DU 2^e CONGRÈS

Le *Journal des Traducteurs* publiera le résumé des travaux du congrès, ainsi que des textes présentés aux différentes commissions, dans un numéro spécial, numéroté 8.4.

Nous avons déjà envoyé une circulaire à tous les membres du congrès qui ont pris part aux discussions. Toutes les personnes désireuses de fournir un texte pour ce numéro spécial sont priées de le faire parvenir sans retard au secrétariat du *Journal*.



¶ NOUVEAU VOLUME DE STYLISTIQUE COMPARÉE

Le *Journal* vient de recevoir un exemplaire du 4^e volume de la Bibliothèque de stylistique comparée, intitulé

CHEMINS DE LA TRADUCTION — DOMAINE ANGLAIS

par L. Bonnerot, professeur à la Sorbonne, notes et commentaires de L. Lecocq, J. Ruer, H. Appia, H. Kerst et J. Darbelnet. Ce volume, publié à Paris par Didier (1963), compte 306 pages et fera l'objet d'un compte rendu dans notre prochain numéro.

